



COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.

Pour la reconstruction de la IVe internationale.

Paraît toutes les 2 semaines - SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026 - n°1376

PRIX : 1 €

ÉDITORIAL

Exigeons l'augmentation des salaires !

En Guadeloupe, le 1er septembre, le gazole a augmenté de 16 centimes et atteint 2,09 euros. En Martinique, il a augmenté de 17 centimes. Depuis janvier, le litre a augmenté de 55 centimes. Pour un plein de 50 litres, cela représente 27 euros de plus. Et la baisse du prix du sans-plomb est risible : 0,01 euro !

Alimentation, assurances, logement, factures : tout coûte plus cher. Depuis 2019, l'indice général des prix a augmenté d'environ 15 % en Guadeloupe et en Martinique. Pour les familles précaires, comment assumer la rentrée scolaire ? Chez les étudiants les montants des bourses 2026-2027 sont exactement les mêmes qu'en 2025-2026. Le prix des loyers continue de monter.

Deux ans après la mobilisation contre la vie chère, le RP-PRAC (Rassemblement pour la protection des peuples et des ressources afro-caribéens) en Martinique dénonce les faux engagements de l'État : aucune mesure n'est prise sur les prix, les marges et les coûts d'importation des biens de consommation.

Pour ce qui est des fruits et légumes locaux, les conditions climatiques ont entraîné une hausse importante. Se loger, se nourrir, acheter les biens nécessaires à la vie courante devient pour beaucoup problématique voire impossible.

Et les salaires ne suivent pas. Le SMIC est de 1 480 euros net par mois, après une petite augmentation en juin. C'est nettement insuffisant et la hausse des prix vient constamment rogner ce maigre revenu. Pour vivre décemment chaque travailleur devrait recevoir au moins

2 200 € net ! La situation est tellement difficile qu'elle pousse de plus en plus de familles vers le surendettement.

Les services publics craquent. La crise de Martinique Transport en est l'exemple criant. Des chauffeurs attendent encore le paiement de leurs salaires et des dizaines de lignes sont paralysées. Malgré cela, Martinique Transport et la Collectivité territoriale de Martinique ne régularisent pas la situation des salariés. Ceux qui font fonctionner le transport public n'acceptent plus de travailler sans recevoir le salaire et les augmentations qui leur sont dus !

Le gouvernement nous parle d'économies et cherche encore à faire payer la population. Les retraites et les prestations sociales sont dans le viseur. Mais lorsqu'il est question d'augmenter les salaires, le patronat pousse des cris d'alarme !

Au Medef, le message est clair. Lorsque Jean-Luc Mélenchon a défendu devant les patrons une augmentation du SMIC, des rires ont fusé dans la salle. Voilà la réalité : pour les gros patrons, prendre sur leurs profits est proscrit. Pour ces milliardaires, que le montant des salaires puisse assurer aux travailleurs un niveau de vie décent, c'est impensable !

Et les futurs candidats à la présidentielle viennent les uns après les autres montrer patte blanche devant le patronat. Ils promettent de rassurer les entreprises, de réduire leurs « charges ».

L'argent existe pourtant. Les grandes fortunes continuent d'accumuler des milliards grâce aux profits réalisés par l'exploitation de ceux qui triment dans leurs entreprises.

Nous devons exiger des augmentations immédiates de salaires, de pensions et d'allocations. Et surtout, les salaires doivent automatiquement être indexés sur les prix ! Lorsque les prix augmentent, les salaires doivent augmenter dans la même proportion. C'est le principe de l'échelle mobile des salaires défendue par Trotsky dans le Programme de transition : empêcher que l'inflation ne réduise mois après mois le salaire.

Une telle mesure ne pourra être imposée que par les travailleurs eux-mêmes, par la mobilisation, les grèves et le rapport de force.

Les travailleurs et la population pauvre n'ont pas à payer la crise des capitalistes. Augmentons les salaires, les pensions et les allocations ! Indexons les revenus sur les prix ! Prenons l'argent là où il est : dans les profits des grandes fortunes ! C'est aux travailleurs de l'imposer !

Martinique

Transport en commun de passagers à l'arrêt



Page 2

Guadeloupe

Distillerie Montebello : des victimes de l'exploitation capitaliste



Page 3

Guadeloupe

Affaire Claude Jean-Pierre : une première victoire !

Page 4

États-Unis

Des Haïtiens expulsés manu militari



Page 6

Martinique

Transport en commun de passagers à l'arrêt

Depuis plusieurs semaines, la situation ne cesse de se dégrader. Pour se déplacer, c'est un vrai parcours du combattant pour les usagers du transport public.

La grève des salariés de la société Transaglo a involontairement permis de révéler une situation que le grand public ignorait. Martinique Transport, l'organisatrice du transport public en Martinique, dont les actionnaires sont la Collectivité territoriale de Martinique (CTM) et les trois communautés d'agglomération (Cap Nord, CACEM, Espace Sud), est en cessation de paiement. Elle fait face à un montant de 45 millions d'euros de factures impayées. Cela a amené les patrons d'entreprises assurant les prestations à les arrêter pour cause de non-respect des engagements par Martinique Transport. La CTM, elle, compterait 270 millions d'euros de factures impayées.

Face à cette situation, Serge Letchimy, le président de la CTM, a convoqué une série de réunions depuis le début du mois de juillet avec la participation des trois communautés d'agglomération sommées de mettre plus d'argent. Objectif : trouver 20 millions d'euros de toute urgence pour régler prioritairement le transport

scolaire. Fred-Michel Tirault, président de l'Espace Sud, et Bruno-Nestor Azérot, le président de Cap Nord, ont fait comprendre qu'ils ne sont nullement disposés à cracher au bassinet. Arnaud René-Corail, le président de Martinique Transport, les a menacés de saisir les tribunaux pour les y contraindre. Il est allé plus loin en envisageant une résiliation de la DSP (Délégation de service public) du Sud si les transporteurs refusaient de la renégocier. Pour assainir la situation, il a clairement annoncé une réorganisation du service et des licenciements soi-disant inéluctables. Pourtant, l'argent existe. C'est d'abord le profit réalisé par l'exploitation capitaliste. C'est aussi celui qui est déversé par dizaines de millions dans les caisses des capitalistes sous forme de subventions ou de soi-disant aides. C'est bien là qu'il faut aller le prendre. Pas dans les poches des salariés.

Le 31 août 2026, de nombreux marchés sont arrivés à échéance. Ce qui a conduit Martinique



Les bus à l'arrêt.

Transport à prolonger ces marchés jusqu'au 31 octobre en attendant la mise en place de nouveaux contrats.

Aujourd'hui, le service public de transport de passagers est quasiment à l'arrêt, à l'exception notable du TCSP. En effet, ce service est directement géré par Martinique Transport et la Régie des Transports de Martinique (RTM), c'est-à-dire le service public. Il ne fait pas l'objet d'appel d'offres et n'est donc pas proposé à l'appétit des capitalistes.

Ceux qui ont en charge l'organisation et la gestion du transport public des passagers portent la to-

tale responsabilité de cette situation scandaleuse. Ce sont les usagers qui trinquent et doivent recourir au système D pour se déplacer quand ils doivent impérativement le faire. Et là, curieusement, on n'entend pas le refrain de la « prise en otage de la population » qu'on nous ressasse quand des travailleurs se mobilisent. Mais ces dirigeants pourraient avoir la surprise de voir la population ainsi piégée manifester sa colère en se retournant contre eux. Et cela ne serait que juste retour des choses.

■

Transport : la grève se poursuit chez Transaglo

Le mouvement de grève qui a débuté le 17 mars 2026 est toujours en cours. Salariés, gérant et Martinique Transport ne sont toujours pas parvenus à un accord de sortie de conflit.

Depuis plus de cinq mois, des salariés de Transaglo, société de transport public de passagers, sont en grève pour des augmentations de salaire et le respect d'un protocole d'accord signé en 2025 sur l'harmonisation des salaires à

partir de septembre 2025. Martinique Transport a fait le choix de ne pas honorer sa signature de 2025 et de laisser face à face les salariés et le gérant qu'elle soutient en sous-main. Ainsi, deux mises en demeure de reprendre le

service sous peine de résiliation du marché notifiées en juin et juillet 2026 n'ont jamais été suivies d'effet. En outre, Transaglo, dont le marché le liant à Martinique Transport est arrivé à expiration le 31 août 2026, a bénéficié

d'une prorogation de deux mois jusqu'au 31 octobre 2026.

Les grévistes ont décidé de rester mobilisés jusqu'à ce qu'ils parviennent à un accord acceptable.

■

Guadeloupe

Les travailleurs de Datex veulent réintégrer leur emploi

Datex était une société chargée d'élaborer et distribuer les repas dans les établissements scolaires. Le 22 décembre 2025, elle a été placée en liquidation judiciaire. Aujourd'hui, les salariés licenciés exigent leur réintégration dans la société Rest'Antilles, la société qui a remplacé Datex. En novembre 2025, des employés s'étaient mobilisés pour dénoncer

les mauvaises conditions de travail qui avaient entraîné plusieurs accidents. Un protocole a alors été signé, il n'a pas été respecté par la direction. Celle-ci a fait le maximum pour diviser le personnel en accusant les grévistes d'avoir entraîné la cessation de paiement et la liquidation judiciaire. Une autre société a vu le jour,

Rest'Antilles. Elle a récupéré les dettes et charges de Datex, ainsi que les contrats de prestations anciennement détenus par Datex. Une autre société dénommée Lizin Central, qui a son siège à l'Anse-Bertrand, bénéficie d'une délégation assurée par les cadres de Rest'Antilles et de Datex. Toutes ces combines laissent à penser que Datex a voulu se

débarrasser des employés combatifs, qui sont aussi les plus anciens et donc touchaient un salaire un peu supérieur. Des embauches ont été faites, avec des salaires de base. C'est un système éculé mais légal dont sont coutumières les entreprises. Les licenciés de Datex sont mobilisés pour exiger leur réintégration.

Distillerie Montebello : des victimes de l'exploitation capitaliste

Le 24 juillet 2026, la chaudière de l'usine Montebello a explosé. Deux ouvriers sont morts, trois autres ont été grièvement brûlés.

L'explosion a été rudement ressentie par les riverains. Tous ceux qui se trouvaient dans l'usine et les environs en resteront marqués à vie. Pour les familles de victimes, la douleur est immense. Jusqu'ici la direction n'a eu la décence de contacter les familles et refuse de communiquer. Le 27 août dernier, une rencontre s'est déroulée près du Rond-point de Montebello. Appelée par le syndicat CGTG, elle a réuni plus

de 120 personnes. Les manquements criminels de la direction de l'usine ont été rappelés. Quatre inspections ont été réalisées par la DEAL (Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement), qui est chargée de l'application des normes dans les entreprises. Elles ont révélé de nombreux dysfonctionnements. La préfecture a émis deux mises en demeure en 2016 et 2019, avec une astreinte journalière de 300 euros pour la dernière. En

2025, une nouvelle colonne de chaudière a été installée sans que les services de l'État en soient informés. L'usine aurait dû être mise à l'arrêt et rénovée pour des raisons évidentes de sécurité. Le drame aurait pu être évité. Pour les patrons, c'est le profit qui prime. Investir dans la sécurité, c'est pour eux secondaire, jusqu'à l'irréparable. Les organismes d'État qui avaient connaissance du danger auraient pu exiger la fermeture tempo-

raire. Ils se sont contentés de recommandations. Le drame a eu lieu. Les survivants, leurs familles et les riverains impactés doivent être pris en charge par la direction de l'usine et l'État. La CGTG exige que l'accord de prévoyance du secteur cannier soit appliqué pour l'indemnisation des victimes. Toutes les organisations et personnes présentes à la rencontre du 27 août restent vigilantes.

Marie-Galante : les salariés du CMP mobilisés

Le 7 août, un des agents du centre médico-psychologique (CMP) adultes de Marie-Galante, en prenant son poste le matin s'est retrouvé nez à nez avec un patient qui s'était introduit la veille dans le centre où il avait passé la nuit. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Les salariés du CMP se sont mis en droit de retrait.

Cela fait des années que les travailleurs dénoncent les problèmes d'insécurité, l'agressivité, les menaces de mort, le manque de personnel et l'isolement du site. Ils exigent la relocalisation du CMP, une

meilleure sécurité des agents, une amélioration des conditions de travail et une bonne prise en charge des patients. Ils se souviennent de l'assassinat du docteur Jean-Michel Gal, médecin psychiatre. En

décembre 2025, il a été tué par son patient lors d'une consultation au CMP du Gosier. Une rencontre était prévue le 19 août entre les travailleurs du CMP de Marie-Galante et la direction de l'EPSM (l'Établisse-

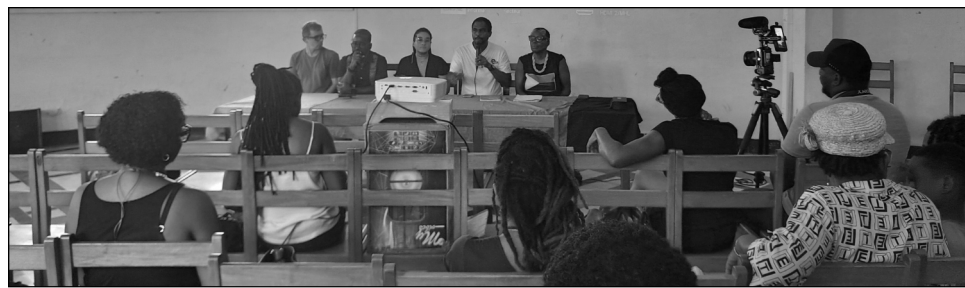
ment public de santé mentale) de Guadeloupe. Suite à la mobilisation une visiophonie et des caméras ont été installées. Mais, pour les salariés ce n'est pas suffisant, ils attendent une amélioration de leurs conditions de travail.

Mobilisation des étudiants de l'INSPE

Samedi 5 septembre, plusieurs dizaines de personnes étaient présentes au rassemblement des étudiants de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Martinique à la maison des syndicats. Ils dénonçaient la fermeture du master dédié aux étudiants souhaitant devenir enseignant ou conseiller principal d'éducation.

Depuis 2026, un nouveau concours a été ouvert aux étudiants n'ayant que la licence. Les lauréats de ce concours à bac+3 pourront intégrer un master enseignement et éducation (M2E) et en parallèle travailler dans un établissement. Ce master remplace le précédent, le master MEEF, qui était lui ouvert à tous. En clair, tous les étudiants n'ayant pas réussi le concours à bac+3 se voient refuser l'accès aux études liées à l'enseignement. Pour la rentrée 2026, l'Université des Antilles refuse d'ou-

vrir le master sous prétexte qu'aucun étudiant n'a été admis au concours bac+3 dans plusieurs disciplines. Cette décision se fait dans le contexte de la politique d'austérité de l'État qui cherche à tout prix à faire des économies, quelles qu'en soient les conséquences pour la population. Les étudiants mobilisés, accompagnés par l'organisation APDLM (*Ansanm pou défann lékol Matinik*) et des enseignants de l'INSPE ont dénoncé cette mesure qui oblige les étudiants à quitter les Antilles pour continuer



Rassemblement contre la fermeture des masters à l'INSPE.

leur formation. Ils ont également dénoncé le vide ainsi créé, qui laisse le champ libre aux charognards de la formation privée, prêts à vendre des formations accessibles uniquement aux étudiants les plus aisés.

Les étudiants exigent que l'Université des Antilles ouvre les masters pour cette rentrée 2026. Des mobilisations sont prévues, notamment aux dates de mobilisations nationales : les 15 et 29 septembre prochains.

Pompiers : les comptes n'y sont pas

Depuis juillet dernier, le syndicat des pompiers alerte sur le manque de personnel et de budget pour l'avenir du service d'incendie et de secours (SIS). Le 3 septembre, à Fort-de-France, il est ressorti de la ren-

contre des acteurs du SIS avec la CTM, qu'il manquerait 12 millions d'euros pour boucler l'année 2026. Les services d'incendie et de secours de Martinique sont financés par la collectivité territoriale et les mairies. Les charges

augmentent, les financements, eux, augmentent trop peu. Onze contrats risquent de ne pas être renouvelés dans ces conditions. La fédération nationale des sapeurs-pompiers appelle d'ailleurs à faire grève à partir du

8 septembre pour des raisons similaires. Comme pour tous les services publics en crise, à l'heure où les demandes augmentent, l'État se décharge en diminuant les dotations aux collectivités.

Martinique

Transport : avis de mauvais temps dans le sud

Sud Lib est titulaire d’une délégation de service public (DSP) attribuée par Martinique Transport pour assurer le transport public de passagers dans les 12 communes du Sud de la Martinique.

À plusieurs reprises, les dirigeants ont cessé les prestations pour cause de factures impayées. À partir du 7 septembre 2026, ce sera à nouveau le cas pour une durée indéterminée.

L’information a été portée à la connaissance des salariés dans une « Note au personnel » du 3 septembre 2026. Dans cette note, le directeur général, Patrice Nélide, justifie ainsi cette décision : « Nous faisons de nouveau

face à de fortes difficultés de trésorerie dues au non-paiement des forfaits de charges par la Collectivité ». En d’autres termes, c’est Martinique Transport qui est visée et tenue pour responsable de cette situation.

De son côté, Arnaud René-Corail, le président délégué de Martinique Transport, met en cause la nouvelle DSP qu’il dit vouloir résilier si le prestataire refuse de renégocier les termes du contrat. En

effet, lors du renouvellement, le montant a plus que doublé, passant de 18 millions d’euros à plus de 40 millions.

Mais le président de Martinique Transport est allé plus loin lors d’un entretien sur Martinique La lère Radio. Il a parlé de rationaliser le service en diminuant le nombre de lignes, les fréquences, et a froidement déclaré que cela entraînerait des licenciements.

Dirigeants de Martinique Transport et de la CTM et transporteurs n’ont aucun état d’âme. Sans aucun contrôle de leurs comptes, les voilà qui décident de faire porter la responsabilité de cette situation aux salariés. Ces derniers, que leur patron appelle ses « chères collaboratrices, chers collaborateurs » ont tout intérêt à s’organiser pour ne pas être les perdants de l’affaire.

Nord Caraïbes : un changement de prestataire qui ne passe pas

Martinique Transport a sélectionné un nouveau prestataire pour effectuer le transport de passagers à compter du 1er septembre 2026 dans le Nord Caraïbe. Syner Trans Nord (STN) remplace Trans Nord Caraïbe (TNC). Et le nouveau patron a tout de suite an-

noncé la couleur aux salariés qu’il est tenu de reprendre.

Les salariés ont été convoqués le samedi 29 août par le nouveau bénéficiaire du marché. Pas pour leur offrir le pot de bienvenue, mais pour leur révéler les nouvelles conditions contractuelles.

Ainsi il est précisé que les conventions, accords collectifs et d’entreprise qui existaient au sein de TNC ne sont pas repris par STN. Il est difficile de croire que Martinique Transport n’a pas eu connaissance de ces changements qui ont nécessairement des réper-

cussions sur le montant des prestations à payer au nouveau prestataire. En fait, il s’agit d’un moyen de réaliser des économies substantielles sur le dos des salariés. Les salariés spoliés ont décidé de se mobiliser pour exiger le maintien de ce qu’ils ont conquis.

Augmentation des prix des produits pétroliers

Au 1er septembre, le litre de gazole grimpait à 2,08 €, avec une augmentation de 17 centimes. Quant à la bouteille de gaz de 12,5 kg elle coûte 24,14 € en augmentation de 4 centimes. Le litre de Super sans plomb, lui, revient à 1,90 €, affichant une baisse de

1 centime.

Comme à chaque fois, les services de la préfecture fournissent à la population les soi-disant raisons de ces augmentations des produits pétroliers. Ils invoquent dans leur bulletin d’information « la persistance des tensions géo-

politiques au Moyen-Orient », ainsi que « les perturbations sur l’approvisionnement pesant sur les cours mondiaux ». Bien sûr ils ne disent rien sur les pratiques financières et les superprofits engrangés par les grosses sociétés pétrolières et leurs annexes sur le

dos des populations. Ainsi la société TotalEnergies annonce pas moins de 11,2 milliards dollars de profits sur les six premiers mois de 2026. Voilà où se trouve l’argent ! Dans les profits capitalistes distribués aux actionnaires.

Guadeloupe

Affaire Claude Jean-Pierre : une première victoire !

Après plus de cinq ans, les deux gendarmes Charlier et Boyer impliqués dans le décès de Claude Jean-Pierre, sont enfin mis en examen !

Le 21 novembre 2020, à la suite d’un simple contrôle routier de gendarmerie dans la ville de Deshaies, Claude Jean-Pierre dit Klodo retraité de 67 ans, a dû être transféré à l’hôpital. Il est devenu tétraplégique à cause de vertèbres cervicales brisées et d’une compression de la moëlle épinière. Il est décédé douze jours plus tard. La vidéo-surveillance de la mairie avait révélé l’intervention violente des gendarmes à l’origine des blessures de Klodo : ils l’ont extrait violemment du véhicule. C’est grâce à la mobilisation de la famille de Klodo, plus particulièrement de sa fille, Fatia et son

gendre Christophe, accompagnés d’un collectif d’avocats et du *Kolèktif kont vyolans a jandam* - dont Combat ouvrier est membre - que cette mise en examen a été possible. Ils en ont fait une affaire publique contre les violences policières et racistes.

Cette mise en examen intervient alors que le 16 février 2023 un procureur de la République avait demandé un non-lieu et l’abandon de l’action judiciaire contre les gendarmes.

Une conférence de presse a été organisée le samedi 5 septembre dernier à Deshaies par le collectif d’avocats en visioconférence



La conférence de presse à Deshaies le 5 septembre 2026.

avec la famille et leurs soutiens. Les avocats ont expliqué que plus rien n’empêche le procès : les expertises médico-légales établissent clairement le lien entre le décès de Klodo et son arrestation

violente, les gendarmes continuent de se contredire lors des auditions.

Le combat pour rendre justice à Claude Jean-Pierre continue. Seule la lutte paie !

Quand l'École manque de tout

Chaque rentrée scolaire fait apparaitre le cruel manque de moyens destinés à l'éducation et la dégradation croissante du système. Celle de 2026 n'y échappe pas.

Au lycée Chevalier Saint-Georges, aux Abymes, agents et enseignants ont dû se mobiliser face aux problèmes des coupures d'eau. Pour nettoyer les locaux, les agents transportent eux-mêmes des seaux d'eau dans les

étages. Au collège Félix Éboué de Petit-Bourg, les coupures d'eau entraînent la suspension de la restauration dès cette deuxième semaine de cours. Au lycée Daniella Jeffry à Saint-

Martin, les enseignants de la section Bois dénoncent depuis plusieurs années l'absence de conditions matérielles adaptées à une formation qui accueille pourtant une centaine d'élèves. Ce sont les personnels et les fa-

milles qui paient les conséquences du sous-investissement public quand les infrastructures manquent, quand les agents doivent compenser avec leur travail, quand les parents doivent pallier les défaillances.

Rentrée 2026 : des suppressions de postes

La rentrée scolaire révèle une nouvelle fois les contradictions d'un système éducatif victime d'une politique d'économies sur les services publics.

Près de 76 400 élèves sont attendus, soit 1 700 de moins qu'il y a un an. Pour le rectorat, cette baisse justifie la suppression de 91 postes d'enseignants. Aux yeux du gouvernement, l'éducation n'est qu'une dépense qu'il faut diminuer à la moindre

occasion. Cette baisse démographique pourrait être l'occasion de réduire les effectifs par classe, d'améliorer l'accompagnement des élèves, de renforcer l'enseignement spécialisé, de garantir le remplacement des enseignants absents ou

encore de renforcer l'accompagnement des élèves à besoins particuliers. C'est l'inverse qui se produit : les moyens reculent. Or, réduire les moyens revient à accroître les difficultés rencontrées par le personnel, les élèves et leurs

familles. C'est faire peser davantage sur les familles le coût des difficultés scolaires que le service public devrait précisément contribuer à prévenir et à combattre..



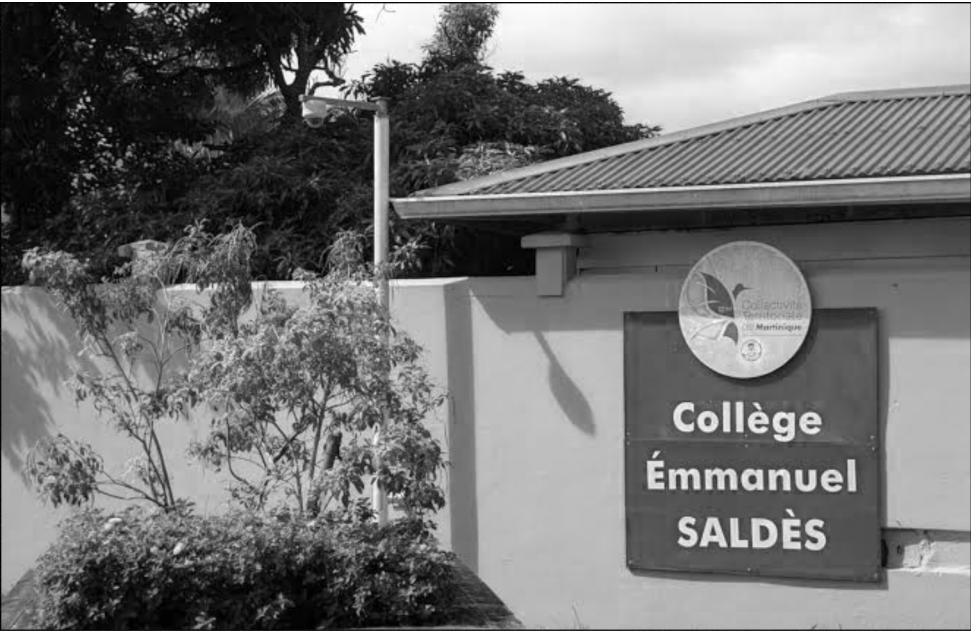
Martinique

Mobilisation au collège Emmanuel Saldès

Le 3 septembre, des enseignants et des parents d'élèves du collège Emmanuel Saldès obtiennent la réouverture d'une classe de 3ème grâce à leur mobilisation.

À la rentrée 2026, le rectorat avait décidé de supprimer une des trois classes de 3ème du collège Emmanuel Saldès, de la commune de Sainte-Marie. Ainsi les élèves auraient été répartis dans seulement deux classes avec donc plus d'élèves par classe. Les enseignants et les parents estimaient que les classes étaient déjà chargées et que cette suppression risquait de dégrader les conditions d'apprentissage. C'est pour cette raison qu'une mobilisation d'enseignants et de parents a eu lieu d'abord au

collège Emmanuel Saldès. Puis une vingtaine de professeurs et de parents ont été reçus au rectorat le 3 septembre pour expliquer les conséquences de la suppression. Le 3 septembre au matin, le rectorat a finalement annoncé le rétablissement de la classe de 3ème supprimée ! Un exemple supplémentaire qui montre que, face à la politique d'économies à tout prix menée par l'Éducation nationale et l'État, seule la mobilisation permet de faire reculer les suppressions de moyens !



Urgences de Trinité : non au provisoire qui dure

La fermeture du service des Urgences du Centre Hospitalier de Trinité entre 18h et 8h du matin est prolongée jusqu'à la fin octobre.

Elle avait été décidée en juillet 2026, la direction évoquant notamment le manque de personnel médical. Lors de cette annonce, les agents ont fait part de leur mécontentement devant ce qui apparait comme une solution de facilité alors que les

conséquences sont néfastes pour la population du Nord, et aussi pour le personnel. Un tract syndical dénonçait une situation déjà préoccupante : 16 patients se trouvaient sur un brancard et une salle d'attente de la Maison de garde bondée...

Il annonçait la réactivation d'un préavis de grève pour exiger « des Urgences accessibles 24h/24 à Trinité ».

Les agents appelaient aussi la population à se mobiliser. Ils ont décidé de se faire entendre.



27 août 1956 : 12 lycéens affrontent la ségrégation

Lors de la rentrée scolaire de 1956, douze lycéens noirs se rendent au Clinton High school de Clinton, Tennessee, pour poursuivre leur scolarité. Ce lycée est fréquenté uniquement par des élèves blancs.

La ségrégation, système raciste qui instaure la séparation des Noirs et des Blancs, est encore en vigueur dans de nombreux établissements scolaires du sud des États-Unis. C’est le cas de la petite ville de Clinton.

Les élèves noirs de Clinton devaient se rendre dans un lycée situé à une trentaine de kilomètres de leur lieu d’habitation. Les établissements réservés aux Noirs étaient systématiquement plus délabrés et moins bien équipés que les lycées blancs.

Le 17 mai 1954, un arrêté de la cour suprême avait décrété la fin de la ségrégation dans les établissements publics. C’était le fruit d’une lutte menée par le NAACP (Association nationale pour la promotion des gens de couleur). Cependant, cet arrêté ne fixait pas de date d’application, laissant ainsi aux procureurs de chaque État la liberté de l’imposer.

C’est dans ce contexte que les douze lycéens se sont rendus en cours le 27 août. Il semble que la première journée a été assez calme pour eux. Mais dès le lendemain, un suprématiste blanc, John Kasper, a rameuté des Blancs racistes de la ville et d’autres de l’extérieur, jusqu’à 3000 individus haineux et violents pour fomenter des émeutes. Des voitures abritant des Noirs ont été attaquées, sans intervention de la police locale, qui lais-



sait faire. Les maisons de deux des étudiants ont été la cible de tirs. Les jeunes ont eu à subir des cris, des injures, des jets d’œuf pourris. Des édifices publics ont été attaqués.

Face à ces émeutes, le gouverneur a fait intervenir 600 gardes nationaux et une centaine de militaires avec des tanks. Mais dès qu’ils se sont retirés, les troubles ont repris. Le proviseur du lycée a décidé de fermer l’établissement pour six jours.

Deux des lycéens noirs ont résisté

et ont obtenu leur diplôme dans ce lycée. Mais le jour de la remise du diplôme, l’un d’eux a été agressé.

Ce fut la première des actions de jeunes lycéens pour combattre la ségrégation. L’année suivante, a eu lieu l’action plus connue des neuf de Little Rock, une ville de l’Arkansas, toujours dans le sud des États-Unis. Là aussi, ils ont su imposer leur présence dans cet environnement raciste extrêmement hostile. Le courage et la détermination dont ces jeunes âgés

de 15 à 18 ans ont fait preuve sont admirables. Leur obstination était confortée par un mouvement noir en plein développement. C’est grâce à ces luttes que tous les lieux publics, écoles, transports, restaurants, sont officiellement accessibles aux Noirs. Dans la réalité quotidienne, le racisme individuel et officiel reste violent aux États-Unis, parfois meurtrier. Pour l’éradiquer complètement, c’est toute l’organisation sociale qui devra changer.

Des Haïtiens expulsés manu militari

Le gouvernement de Trump a décidé de supprimer le statut de protection temporaire (TPS) accordé aux Haïtiens vivant et travaillant aux États-Unis.

Depuis juillet dernier, des centaines d’Haïtiens se sont fait expulser manu militari vers Haïti et des centaines de milliers d’autres sont menacés de subir le même sort.

Beaucoup se cachent désormais. Ils n’osent même pas se rendre au travail de peur d’être raflés par la police de l’immigration. Redoutant d’être expulsé, un étudiant haïtien de 20 ans s’est suicidé le 31 août 2026 à Springfield, dans l’Ohio.

Même les Haïtiens qui ont obtenu la nationalité américaine se sentent menacés.

Le statut de protection temporaire avait été adopté par les États-Unis suite au séisme du 12 janvier 2010 qui avait dévasté la capitale

haïtienne, Port-au-Prince, et avait fait plus de 300 000 morts.

Aujourd’hui, la population haïtienne est confrontée à une catastrophe non plus naturelle mais sociale : la violence des gangs et la barbarie qu’elle engendre ont fait plus de 5 500 morts entre mars 2025 et mi-janvier 2026, selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l’homme (HCDH).

Mais Trump et son gouvernement se moquent de renvoyer ces personnes dans cet enfer. Leur politique anti-migratoire est de plus en plus agressive et traite chaque jour les travailleurs immigrés comme des criminels.

Mais les criminels sont les gouvernements américains et français



qui ont pillé Haïti, lui ont imposé une dette colossale, ont soutenu des présidents, dictateurs et leurs milices armées. Ils ont encouragé l’installation d’usines dans la zone industrielle de Port-au-Prince pour exploiter des tra-

vailleurs dans la confection de balles de base-ball et de maillots de sport à destination des États-Unis.

Les gangs qui terrorisent aujourd’hui la population sont le fruit de ce brigandage impérialiste.

Trump fait main basse sur le pétrole

Le vendredi 28 août 2026, Trump annonçait avoir conclu un accord historique avec le Venezuela. Washington a obtenu pour une durée d’un siècle « le contrôle majoritaire des États-Unis sur plus de 65 milliards de barils de réserves de pétrole du Venezuela » .

Cela représente un cinquième des réserves vénézuéliennes, les plus importantes au monde. Dans un premier temps le Venezuela aurait fait affaire avec la société Napeb, enregistrée à la Barbade et dirigée par l’homme d’affaire vénézuélien Alejandro Betancourt. Puis, le Pentagone, département de la guerre des États-Unis, aurait pris le contrôle de cette société en rachetant 35% de son capital. L'accord aurait été négocié en secret par le secrétaire d'État américain Marco Rubio et Delcy Rodríguez, présidente par intérim depuis l'enlèvement du président Nicolás Maduro par les forces spéciales américaines le 3 janvier 2026. De son côté, le Venezuela confirme qu’il s’agit d’un « *accord pétrolier historique* ». Selon la présidente Rodriguez cet accord « *aura un impact significatif sur la renaissance de notre na-*

tion » et il prévoit en échange des 65 milliards de barils de pétrole : « *un investissement de plus de 100 milliards de dollars* [86 milliards d’euros environ] *et plus de 209 milliards de dollars* [180 milliards d’euros] *de recettes fiscales pour l’État* »... La réalité est que, complices ou otages, Delcy Rodriguez et son gouvernement n’ont aucun contrôle ni sur cet accord de cession, ni sur la façon dont il sera mis en œuvre. Ce sont les grandes compagnies pétrolières américaines qui décideront si elles investiront ou pas pour refaire démarrer des installations non entretenues depuis des années. Au-delà des déclarations de façade de la vice-présidente vénézuélienne et des fanfaronnades de Trump sur l’affaire conclue, il est clair que cette mainmise sur le pétrole vénézuélien est avant tout un acte de brigandage et de rapine du shérif de la Maison blanche.



Trump et son administration ont un comportement de gangster à la face du monde, agissant comme l’ont toujours fait les prédateurs du système capitaliste. Ils le font sur une population qui n’est certainement pas dupe mais qui est vulnérable et un peu plus affaiblie suite au violent séisme subi au début du mois de juin.

À deux mois des élections de mi-mandat américaines, alors que la guerre qu’il a déclenchée en Iran s’enlise et que l’inflation s’emballe, Trump souhaite bien retirer de ce holdup quelques retombées politiques favorables. Et pour ce chef décadent de l’impérialisme toutes les cartes sont bonnes à jouer.

Hausse des agressions à France Travail

Depuis plusieurs mois les agents de France Travail subissent une augmentation des agressions de demandeurs d’emploi à leur rencontre.

Cela va des menaces et insultes proférées nominativement sur les réseaux sociaux ou par mail, à des caillassages de plusieurs voitures d’agents, en passant par des agressions sexuelles. Ces agressions ont lieu sur tout le territoire de la Guadeloupe et provoquent l’inquiétude des agents sans parler des conséquences sur la santé psychique de ceux qui en sont vic-

times. Les agents dont la majorité sont des femmes, refusent d’être pris pour cible par certains demandeurs d’emploi. Dans le contexte d’aggravation de la pauvreté et de la précarité d’un nombre important de chômeurs, ils sont conscients que la politique de l’État contre les plus démunis est à l’origine de cette flambée

d’agressions. Beaucoup estiment que la direction de France Travail devrait les protéger face à ces menaces. Plusieurs arrêts de travail ont eu lieu pour protester contre l’inaction de la direction. Mais celle-ci a bien d’autres objectifs. En conséquence de la dureté des exigences imposées aux chômeurs, France Travail met en place des contrôles

de plus en plus rigoureux sur les agents. Il s’agit de relayer sans sourciller une politique qui vise à mettre au pas l’ensemble des travailleurs à commencer par les plus démunis. La lutte contre la multiplication des agressions des agents travaillant dans les services publics, CAF, Sécurité Sociale, hôpitaux, ne peut être que globale.

Dans les plantations

Habitation Ti-Fonds
Braquage
Le patron verse aux travailleurs Costaricains un salaire de 700 euros, une misère. Ensuite, il leur vole le dimanche, qui est travaillé, mais pas rémunéré. Du coup, ces ouvriers ont fait part de leur mécontentement à la direction. Et sans broncher, le patron leur a fait comprendre, que s’ils ne se sentaient pas bien en

Martinique, qu’ils pouvaient retourner au Costa Rica, à leurs frais. Comme quoi, on peut être patron et braqueur à la fois.
Habitation Pecoul
La course au profit, ça rend vraiment irresponsable
Dans cette période, l’apparition des fortes pluies, crée de l’humidité ce qui favorise l’apparition des serpents sur

l’exploitation. La direction s’est contentée de donner des protections pour les jambes aux salariés. Pour le reste, elle parie sur la vigilance des ouvriers. Elle n’a rien trouvé de mieux... pour que le travail continue dans les parcelles infestées.
Le problème c’est l’enherbement
L’enherbement favorise la saturation des sols de la

bananeraie. Les cavités naturelles où se cachent les serpents, étant inondées, ils abandonnent leur espace naturel. Alors la solution pour protéger les ouvriers des morsures de Bothrops, n’est pas des protèges tibia, mais bien le défrichage et la tonte des herbes hautes, et les serpents fuiront ces zones dégagées. Alors exigeons l’embauche de main-d’œuvre, pour la tonte, c’est la seule solution.

Haïti

Des élections sous la menace des gangs ?

Le Conseil électoral provisoire prévoit d'organiser des élections présidentielles et législatives les 13 décembre 2026 et 21 février 2027. Il a annoncé la prolongation de la période d'inscription des candidats aux prochaines élections et des électeurs jusqu'au 14 octobre.

Les chefs de partis politiques et les aspirants candidats cherchent à mobiliser leurs partisans pour qu'ils s'inscrivent sur les listes électorales. Contrairement aux candidats qui font la queue pour s'inscrire, on constate un manque d'enthousiasme manifeste de la part des potentiels votants. La principale préoccupation actuelle de la population est la menace des gangs.

L'insécurité qui ravage le pays ne montre aucun signe d'apaisement. Durant la nuit du 23 août une violente attaque des gangs dans la localité de Kenscoff, proche de la capitale, a causé la mort de 47 personnes. Plus de 50 personnes ont été enlevées et des dizaines d'autres blessées. Pour le moment, en dehors de quelques résistances par ci et par

là, les gangs semblent évoluer en terrain conquis. Ils avancent sans grande difficulté et se battent entre eux pour le contrôle des territoires conquis. Le gouvernement et ses forces de sécurité, la police et l'armée, sont inefficaces. Après l'échec de la Mission multinationale de soutien à la sécurité conduite par le Kenya, la Force de suppression des gangs, FSG, ne fait pas mieux.

En mai 2026, Haïti comptait 1,46 millions de personnes déplacées en interne. Au mois d'août, des centaines de plus. Les habitants fuient les attaques armées des gangs pour se réfugier dans d'autres quartiers jugés plus sûrs. Les familles déplacées font face à des besoins urgents en nourriture, abri et soins de santé, avec des



Des déplacés logés dans une école.

risques accrus pour les enfants vivant dans des sites surpeuplés.

La plupart des hommes politiques qui proposent des élections dans ce contexte sont des visages connus. Ils ont déjà siégé au sein de gouvernements précédents ou occupé des postes de direction de l'État et ils ont tous défendu les intérêts d'une seule classe : les riches, les possédants. Ce sont les mêmes qui aujourd'hui viennent

avec des promesses d'éradication des gangs et des promesses électorales. Ceux qui croient à ces promesses sont les plus résignés. Les masses exploitées, la population pauvre ont une alternative : face aux gangs, la mobilisation, l'armement, le regroupement autour d'organisations prêtes à défendre les intérêts de cette population.

Iran

La guerre n'a pas cessé

Après un mois d'accalmie, les affrontements ont repris entre l'Iran et les États-Unis. Les hostilités entre les deux pays ont recommencé le 30 août. Des frappes américaines ont visé des pétroliers iraniens.

Une frappe sur Téhéran a fait quatre morts et 70 blessés dans un mariage le 2 septembre. Cette nuit-là au total, au moins 19 personnes dont sept membres des forces armées ont été tuées. Le gouvernement iranien a juré de se venger. Il a riposté en attaquant un drone naval américain dans la région du Détroit d'Ormuz.

Le 28 février, Trump et son allié Netanyahu ont commencé à bombarder massivement l'Iran, mais jusqu'ici ils n'ont pas réussi à renverser cette République islamique, ni à contrôler le détroit d'Ormuz. Avant la guerre un cinquième du pétrole mondial et une part importante du gaz transitaient par ce détroit.

Les États-Unis se retrouvent piégés dans ce conflit en Iran et ils ont entraîné leurs alliés les pays du Golfe dans une guerre dont ces derniers subissent les conséquences. La guerre n'a pas cessé malgré les accords signés le

La ville de Téhéran bombardée, mars 2026.



17 juin et les discours de Trump qui affirme que la guerre en Iran n'est qu'une « broutille ».

En Iran, en plus des bombardements, les plus pauvres subissent les pénuries et l'envolée des prix. Les prix des produits alimentaires comme l'huile ont augmenté de 300 % en un an, et la monnaie iranienne,

le Toman, s'échange à 220 000 pour un dollar. Aux États-Unis les prix du carburant augmentent. Le pouvoir d'achat des travailleurs américains s'effrite, les salaires n'augmentent pas suffisamment. Dans ce conflit, ce sont encore les populations qui payent le prix.

ABONNEMENT

12 MOIS :

Sous pli fermé 33 €

Sous pli ouvert 25€

Je désire m'abonner au journal *Combat ouvrier* pour une période de mois.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Ci-joint par chèque la somme de euros.

Règlement par chèque adressé à :

M. Philippe ANAÏS

Combat ouvrier

**1111 Rés. Matélie, L'Aiguille -
97128 GOYAVE - Guadeloupe,
Antilles Françaises**

Reponsable de la publication : P. ANAÏS

Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE : Philippe Anaïs

1111 Rés. Matélie, L'Aiguille, 97128

GOYAVE - Guadeloupe

Tel : 0690 73 48 93

EN MARTINIQUE : Louis MAUGÉE

BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex

Tel : 0696 82 26 21

Composition - Impression Imp. PMC-fwi

Commission paritaire : 51728

Site internet : combat-ouvrier.com

Courriel : redaction@combat-ouvrier.com

**Combat ouvrier est aussi sur Facebook,
Instagram et TikTok.**